

CONGRES FNCDG

« L'évolution des modes de gestion territoriaux »

6,7 et 8 juin 2018
La Baule Palais Atlantia

PROGRAMME PREVISIONNEL DU CONGRES

Sous réserve de modifications

Mercredi 6 juin 2018

13h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h00 MOT D'ACCUEIL

Philip SQUELARD, Président du Centre de Gestion de la Loire Atlantique

14h15 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Michel HIRIART, Président de la Fédération

Sandrine JOSSO, Députée de la 7^{ème} circonscription de la Loire-Atlantique

Yves METAIREAU, Maire de La Baule

Christelle MORANCAIS, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Philippe GROSVALET, Président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique

15h00 INAUGURATION DU SALON DES EXPOSANTS

15h30-17h15 REUNION INSTITUTIONNELLE : L'EVOLUTION DE LA SCENE
PUBLIQUE LOCALE ET SON IMPACT SUR LES CENTRES DE GESTION

Une réforme territoriale a été engagée depuis la fin de l'année 2010 afin de rendre l'organisation des collectivités plus lisible pour les citoyens et l'action publique locale plus efficace.

Une évolution sensible du bloc local se met en place d'ici la fin de ce mandat. Transfert de nouvelles compétences, évolution des périmètres communautaires, schémas de mutualisation, sans compter les projets de communes nouvelles, le fonctionnement du couple communes-communauté devrait profondément évoluer d'ici 2020, et par là-même, les modes de gestion territoriaux, qu'il s'agisse de mutualisation, d'achats ou de ressources humaines.

Les élus locaux souhaitent développer un service public de qualité répondant efficacement aux évolutions des besoins de la population et du nombre d'habitants en hausse.

Toutefois, le cadre juridique d'intervention est continuellement renouvelé et le niveau de la masse salariale et des effectifs de la fonction publique territoriale sont régulièrement questionnés.

L'évolution du bloc local a un impact certain sur les CDG que ce soit en termes d'évolution des périmètres ou des compétences.

Cette table-ronde s'axera autour de 3 problématiques :

Une réforme territoriale a été engagée depuis la fin de l'année 2010 afin de rendre l'organisation des collectivités plus lisible pour les citoyens et l'action publique locale plus efficace.

Transfert de nouvelles compétences, évolution des périmètres communautaires, schémas de mutualisation, fusions de régions, sans compter les communes nouvelles, le fonctionnement du couple communes-communauté a profondément évolué, et par là-même, les modes de gestion territoriaux, qu'il s'agisse de coopération, d'achats ou de ressources humaines.

Dans ce contexte, les élus locaux souhaitent développer un service public de qualité répondant efficacement aux évolutions des besoins de la population et du nombre d'habitants en hausse.

Toutefois, le cadre juridique d'intervention est continuellement renouvelé et le niveau de la masse salariale et des effectifs de la fonction publique territoriale sont régulièrement questionnés.

L'évolution du bloc local a également un impact certain sur les Centres de Gestion que ce soit en termes d'évolution des périmètres ou des compétences.

La table-ronde s'axera autour de trois problématiques :

1- La mise en place effective du nouveau cadre institutionnel dans le cadre de la réforme territoriale : mutualisations, fusions, changements de statuts, intégration, communes nouvelles, réorganisation régionale, nouvelles compétences, transferts...

2- les enjeux pour les collectivités en termes financiers des nouvelles évolutions de la carte territoriale et de la notion de « *service public local* »

3- Les conséquences de l'évolution du bloc local sur les CDG en termes d'évolution des périmètres ou des compétences

Intervenants pressentis :

- Emmanuel DURU, Directeur de mission FIDAL, Ancien conseiller technique d'André VALLINI, Secrétaire d'Etat à la réforme territoriale
- Nicolas KADA, Professeur de droit public à l'Université de Grenoble-Alpes
- Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Président du CSFPT, membre d'action publique 2022
- François DELUGA, Président du CNFPT
- Bruno DELSOL, directeur Général des Collectivités Locales
- Yves COLMOU, Inspecteur général de l'administration
- Michel HIRIART, Président de la FNCDG

17h30 - 18h30 VISITE DES MARAIS SALANTS DE GUERANDE

20h30 COCKTAIL DINATOIRE AU PALAIS ATLANTIA

Jeudi 7 juin 2018

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE D'OLIVIER DUSSOPT, SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE

9h30-12h30 TABLE-RONDE : COMMENT FAIRE EVOLUER LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

La FPT a fêté ses 30 ans début 2014. Ce fut un laps de temps au cours duquel des progrès ont pu être observés. La fonction publique est ainsi réputée être de qualité, professionnelle et intègre. Au cours de son existence, elle a su s'adapter aux différents contextes locaux complexes comme des réformes territoriales d'ampleur, des transferts de compétences de l'Etat, des baisses importantes de dotations.

Des dysfonctionnements persistent, on peut citer par exemple un faible taux de mobilité inter-fonctions publiques, et des défis sont encore à relever.

L'évolution du statut des fonctionnaires est une question épineuse. Certains élus ou experts ont pris position en faveur d'un changement du statut des fonctionnaires, certains prônant une suppression du statut, excepté pour les fonctions publiques régaliennes, d'autres préférant un assouplissement, voire un contournement du statut. Pour certains, le secteur public doit être fondu dans le secteur privé, les agents devant être recrutés par contrat.

Par ailleurs, est souvent mis en avant le poids de la masse salariale des collectivités sur les finances publiques.

Il s'agira dans le cadre de cette table-ronde de s'interroger sur la question de l'évolution du statut autour de deux thématiques :

- Doit-on comme certains élus ou rapports le préconisent aller vers un rapprochement des secteurs publics et privés ou supprimer des emplois publics locaux ?
- Comment faire évoluer le statut pour préserver un service public efficient et de proximité ?

Une intervention introductive d'Anicet LE PORS, Ancien ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, permettra de poser le cadre des débats autour des questionnements suivants :

- Quelles sont les évolutions les plus fondamentales depuis l'entrée en vigueur du statut de la Fonction Publique Territoriale le 26 janvier 1984 ?

- Le principe de libre administration des collectivités locales et la multiplicité des employeurs locaux sont parfois difficilement conciliables avec le principe d'unité de la Fonction Publique.
Faut-il maintenir une architecture à trois versants ou donner plus d'autonomie à la Fonction Publique Territoriale ?
- Comment concilier le système de la carrière et l'allongement de la vie professionnelle avec la professionnalisation, la mobilité, l'agilité nécessaires pour répondre à la demande sociale des citoyens ?
- Alors qu'une réflexion est engagée depuis plusieurs années sur la rénovation du dialogue social, comment dépasser la logique de confrontation employeurs/représentants du personnel ?

➤ **A l'issue de cette intervention introductive, un débat sera engagé autour des enjeux de l'évolution de la Fonction Publique ces prochaines années et d'un assouplissement du statut (10h00 – 11h15)**

Il s'agira de s'interroger sur les mesures annoncées en matière d'évolution du statut de la Fonction Publique.

Intervenants pressentis :

- Emilie CHALAS, Députée de l'Isère
- Eve PERENNEC-SEGARRA, Adjointe au Directeur, Sous-direction des élus locaux et de la fonction publique territoriale
- Jean-Robert MASSIMI, Directeur du CSFPT
- Johan THEURET, Directeur général adjoint chargé du Pôle ressources de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, Président de l'Association des DRH des grandes collectivités

➤ **La seconde partie de la matinée (11h30 – 12h45) évoquera la question de l'évolution de l'emploi public territorial et notamment des marges de manœuvre dont disposent les collectivités au regard des nouveaux enjeux qui s'imposent à elles.**

Intervenants pressentis :

- Loïc CAURET, Président du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, Vice-Président de la Fédération
- Olivier DUCROCQ, Directeur du Centre de Gestion du Rhône
- Sylvie SAMUEL, DRH de la Ville de Versailles et de Versailles Grand Parc
- Patrick COROYER, DRH de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole
- Jean-Laurent NGUYEN KHAC, Président de l'ANDCDG

12h30 DEJEUNER

14h30 – 17h00 ATELIERS THEMATIQUES

1. L'expertise technique des Centres de Gestion : un appui de confiance aux collectivités et établissements

L'atelier sera l'occasion de présenter les problématiques rencontrées par les collectivités et structures intercommunales et les outils techniques, juridiques et déontologiques mis en place par les Centres de Gestion et pour les accompagner dans six domaines :

- Le conseil juridique
- La médiation préalable obligatoire
- Le référent déontologue
- Les services de santé et sécurité au travail
- La numérisation/La dématérialisation
- La protection des données.

➤ La première partie de l'atelier, sera consacrée au renforcement et à l'élargissement de l'expertise technique des Centres de Gestion et notamment dans le domaine de la déontologie et de la médiation

➤ La deuxième partie de l'atelier, sera consacrée au renforcement et à l'élargissement de l'expertise technique des Centres de Gestion dans les domaines de la numérisation, de la dématérialisation, de la protection des données

➤ En dernière partie, seront évoquées les missions d'expertise qui, à terme, pourraient être exercées par les Centres.

2. La mise en place d'un projet d'administration ou de service : le rôle d'accompagnement des CDG

Le projet d'administration permet de mieux appréhender les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités et les EPCI tels que :

- maîtriser les dépenses de personnel dans un contexte général de vives tensions financières et de baisse des ressources
- faire progresser le niveau d'efficacité du service rendu
- garantir la mise en œuvre du programme politique
- re-périmétrer l'offre de service
- faire évoluer les modes d'organisation et de gestion
- renforcer le dialogue social
- améliorer les conditions de travail
- conduire le changement dans un environnement territorial et financier incertain et complexe
- disposer de repères collectifs et individuels
- redéfinir les modes de gestion managériaux...

Un projet d'une aussi grande ampleur nécessite souvent un accompagnement extérieur.

Dans le cadre du conseil en organisation, les CDG proposent des outils, des démarches, une méthode de travail sur les aspects internes d'organisation et peuvent apporter un conseil sur la faisabilité technique, financière, ressources humaines, de tels ou tels projets de transfert de compétences, de réorganisation des services et de mutualisation.

L'accroissement des compétences, la multiplicité et la complexité de certains textes juridiques amènent les collectivités à faire appel de manière croissante à l'expertise des Centres de Gestion en ce domaine.

L'atelier sera l'occasion d'aborder trois questions principales :

- Comment mettre en place un projet d'administration (objectifs, étapes, moyens, outils, communication...) ?
- Quel est le champ d'intervention des CDG sur cette thématique et celle plus générale de la réorganisation de service ? Sur quelles thématiques organisationnelles ou RH et auprès de quels types de collectivités et établissements les CDG interviennent-ils principalement ?
- Quels sont les outils proposés aux collectivités et établissements pour mener à bien une telle démarche ?

17h00 – 17h40 CONFERENCES ORGANISEES PAR LES PARTENAIRES

20h DINER DE GALA AU CHATEAU DE LA POTERIE

Vendredi 8 juin 2018

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h30 – 10h CONFERENCES ORGANISEES PAR LES PARTENAIRES

10h-10h30 COMPTE-RENDU DES ATELIERS THEMATIQUES

10h30-12h30 ASSEMBLEE GENERALE

A l'issue des débats organisés les jours précédents, les Présidents valideront une motion reprenant les propositions de la Fédération sur l'évolution de la FPT et de ses institutions.

12h30 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

13h00-16h30 DEJEUNER ET VISITE DE L'ESCAL ATLANTIQUE

16h45 RETOUR DES PARTICIPANTS